



Politique de protection des données à caractère personnel

Le cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS tient à respecter strictement ses obligations en matière de protection des données à caractère personnel.

Déclaration à la CNIL

DPO-Avocats a nommé un Correspondant auprès de la CNIL le 25/02/2014 sous la référence IFP/MBI/RCIL 141160. Sa mission est de veiller de manière rigoureusement indépendante, à l'application de la loi régulant la protection des données personnelles du Cabinet, que ce soit pour les collaborateurs, les clients, adversaires ou des candidats ainsi que l'ensemble des fournisseurs ou auxiliaires de justice intervenant dans ses dossiers. Il s'assure de façon continue que toutes les précautions ont été prises pour préserver la sécurité physique et logiques des données afin d'empêcher notamment qu'elles soient compromises, déformées ou endommagées.

Catégories de données collectées

Lors de la prise de contact ou de l'inscription à la lettre d'information, les données suivantes sont collectées pour les besoins des services fournis par le cabinet :

- Nom et prénom,
- Entreprise,
- Fonctions,
- N° de téléphone,
- Adresse e-mail,
- (Le cas échéant) données relatives au dossier à traiter

Et, le cas échéant (facultatif) :

- Adresse postale,
- Intérêts (choix de la lettre d'information à recevoir).

Lors du traitement des dossiers, diverses données à caractère personnel, y compris des données sensibles, pourront être collectées avec le consentement exprès et préalable des personnes intéressées, pour les seuls besoins du traitement des dossiers.

Méthodes de collecte

Seules les données à caractère personnel nécessaires à l'inscription à la lettre d'information ou au traitement des dossiers sont collectées par le cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS.

Utilisation des données collectées

Le cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS utilise les données à caractère personnel collectées exclusivement :

- pour fournir les services contractuels,
- pour adresser la lettre d'information en cas de choix exprès en ce sens, jusqu'à éventuelle opposition/désinscription,
- et, le cas échéant, pour proposer des services complémentaires ou optionnels, jusqu'à éventuelle opposition.

Politique de protection des données

Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978 modifiée par la loi du 6 août 2004, le cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS s'engage à :

- ne traiter que des données loyalement et licitement collectées,
- ne traiter les données ainsi collectées que dans le cadre des finalités déterminées, explicites et légitimes,
- ne traiter que les données adéquates et pertinentes au regard de ces finalités,
- conserver ces données uniquement durant le temps nécessaire à la réalisation de ces finalités,
- prendre les précautions utiles afin de préserver la sécurité des données, afin notamment d'empêcher qu'elles ne soient déformées, endommagées ou communiquées à des tiers non concernés.

Durée de conservation

Le cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS ne conserve les données à caractère personnel que pour la durée nécessaire au traitement des dossiers, à l'envoi des lettres d'information et, plus généralement, à la fourniture des services convenus, dans le respect de la législation en vigueur.

Les données à caractère personnel des clients et prospects sont conservées en base active trois ans après la fin de la relation contractuelle.

Transmission à des tiers

Les données à caractère personnel ne sont transmises à des tiers que pour les seuls besoins du traitement des dossiers (sous-traitants, collaborateurs) ou de l'envoi des lettres d'information (prestataires techniques).

Condition d'accès, de rectification et de suppression des données

Le cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS permet l'exercice effectif des droits reconnus par la loi aux personnes dont les données font l'objet du traitement, à savoir :

- le droit d'accès de ces personnes à leurs propres données à caractère personnel traitées par le cabinet,
- l'exercice du droit d'opposition,
- la rectification et la mise à jour des données les concernant lorsque celles-ci sont inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées,
- la suppression des données les concernant.

Afin d'exercer ses droits d'accès, de rectification et de suppression, la personne dont les données à caractère personnel sont traitées par le cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS s'adresse au cabinet en indiquant l'objet de sa requête (information, rectification, suppression...) de manière aussi précise que possible, en justifiant de son identité par la production d'une copie lisible, datée et signée d'un document officiel d'identité (carte nationale d'identité ou passeport) :

- à l'adresse postale suivante : Cabinet Dézavelle-Livowsky et associés - DPO-AVOCATS, 11 rue Théodule Ribot 75017 Paris,
- ou (scan) à l'adresse e-mail suivante : cil[at]dezavelle.com